

TUNISIE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2023

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « TUNISIE SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **638 902 758** dinars, un actif net de **636 165 807** dinars et un bénéfice de la période de **9 385 385** dinars.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « TUNISIE SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ».

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la Société « TUNISIE SICAV » arrêtés au 31 Mars 2023, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « TUNISIE SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 30 Avril 2023

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

Bessem JEDDOU

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2023

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022
Portefeuille-titres	4	458 412 730	438 342 476	458 799 208
Obligations et valeurs assimilées		453 468 235	425 927 465	453 440 676
Titres des Organismes de Placement Collectif		4 944 494	12 415 011	5 358 532
Placements monétaires et disponibilités		180 490 028	258 674 934	208 332 869
Placements monétaires	5	180 489 003	258 673 595	208 332 295
Disponibilités		1 024	1 339	575
Créances d'exploitation	6	0	452 910	0
TOTAL ACTIF		638 902 758	697 470 320	667 132 077
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	1 633 414	1 720 954	1 745 646
Autres créditeurs divers	8	1 103 537	377 968	2 349 645
TOTAL PASSIF		2 736 950	2 098 922	4 095 291
ACTIF NET				
Capital	9	627 424 995	687 733 039	631 242 918
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0	0	0
Sommes distribuables de la période		8 740 813	7 638 359	31 793 868
ACTIF NET		636 165 807	695 371 398	663 036 786
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		638 902 758	697 470 320	667 132 077

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/01 au 31/03/2023	Période du 01/01 au 31/03/2022	Année 2022
Revenus du portefeuille-titres	10	7 622 275	5 786 941	25 139 172
Revenus des obligations et valeurs assimilées		7 622 275	5 786 941	24 921 918
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		0	0	217 254
Revenus des placements monétaires	11	3 569 458	4 066 871	18 394 195
Intérêts des certificats de dépôt		813 198	1 398 380	6 175 231
Intérêts des dépôts à vue		52 714	51 206	296 103
Intérêts des bons du trésor à court terme		0	60 112	94 208
Intérêts des dépôts à terme		871 050	1 341 789	5 289 833
Intérêts des billets de trésorerie		0	0	0
Revenus des prises en pension		1 832 496	1 215 384	6 538 821
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		11 191 733	9 853 812	43 533 368
Intérêts des mises en pensions		0	0	0
Charges de gestion des placements	12	-1 921 663	- 2 024 651	-8 311 420
REVENU NET DES PLACEMENTS		9 270 070	7 829 160	35 221 947
Autres produits		1 631	0	0
Autres charges	13	-212 778	- 205 393	-900 063
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 058 923	7 623 767	34 321 884
Régularisation du résultat d'exploitation		-318 110	14 592	-2 528 016
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		8 740 813	7 638 359	31 793 868
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		318 110	- 14 592	2 528 016
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		316 216	121 628	-3 956 476
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		10 246	645 219	4 851 872
RESULTAT NET DE LA PERIODE		9 385 385	8 390 615	35 217 279

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/01 au 31/03/2023	Période du 01/01 au 31/03/2022	Année 2022
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	9 385 385	8 390 615	35 217 279
Résultat d'exploitation	9 058 923	7 623 767	34 321 884
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	316 216	121 628	-3 956 476
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	10 246	645 219	4 851 872
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-36 256 366	24 027 312	-35 133 965
Souscriptions			
Capital	99 590 196	148 587 165	545 306 878
Régularisation des sommes non distribuables	6 477 578	8 310 971	24 848 520
Régularisation des sommes distribuables	701 245	836 409	12 530 282
Rachats			
Capital	- 133 794 402	- 125 605 851	- 576 476 214
Régularisation des sommes non distribuables	- 8 211 628	- 7 279 566	- 26 285 131
Régularisation des sommes distribuables	- 1 019 355	- 821 817	- 15 058 298
VARIATION DE L'ACTIF NET	-26 870 981	32 417 927	83 315
ACTIF NET			
En début de période	663 036 786	662 953 470	662 953 470
En fin de période	636 165 807	695 371 398	663 036 786
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	6 037 742	3 174 801	3 174 801
En fin de période	5 710 584	3 289 769	6 037 742
VALEUR LIQUIDATIVE	111,401	211,374	109,815
TAUX DE RENDEMENT	1,44%	1,22%	5,18%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31 MARS 2023

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

« TUNISIE SICAV » est une société d'investissement à capital variable de type capitalisation de catégorie obligataire régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 09 Juin 1992 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 05 Mars 1992.

« TUNISIE SICAV » a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, « TUNISIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion financière de « TUNISIE SICAV » est confiée à la société « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT », « AMEN BANK » étant le dépositaire de fonds et de titres.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « TUNISIE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres ;
- A la valeur actuelle, sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines, pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective à partir du 1er janvier 2018.

3.3 Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4 Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-6 Opérations de pensions livrées

- Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2023 à 458 412 730 dinars et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2023	% de l'actif net
	Obligations et valeurs assimilées		434 600 791	453 468 235	71,28%
	Obligations des sociétés		90 250 002	93 318 408	14,67%
TN0003400322	AB SUBORDONNE 08 A	22 000	146 674	153 250	0,02%
TN0003400330	AB SUBORDONNE 08 B	15 000	450 000	471 748	0,07%
TN0007780026	ABC 2018-01-CAT.A-TV TMM2.2	20 000	400 000	422 209	0,07%
TN0007780067	ABC 2020-1 CA TF	25 000	1 500 000	1 602 345	0,25%
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010	88 000	1 756 480	1 821 500	0,29%
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021-1 CA TV	10 000	1 000 000	1 072 017	0,17%
TN0003400348	AMEN BANK SUB.2009 A	52 850	702 377	717 730	0,11%
TN0003400355	AMEN BANK SUB.2009 B	4 000	53 160	54 851	0,01%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	8 000	320 000	339 804	0,05%
TN0003600582	ATB SUB 09 TR. B L. B2	20 000	932 800	970 935	0,15%
TN0003600640	ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2.05	8 000	320 000	321 085	0,05%
TN0004700704	ATL 2017-1 C TF 7,8%	30 000	600 000	601 739	0,09%
TN0007190143	ATL 2018-1 CAT. B TMM+2,2%	25 000	500 000	526 236	0,09%
TN0002102101	ATL 2019-1 CA TF	2 000	80 000	82 359	0,01%
TN0002102093	ATL 2020-1 CA TF	10 000	600 000	622 620	0,10%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021-1 CAT A 5ANS TF 9,60%	20 000	1 600 000	1 626 259	0,26%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CA TF	20 000	2 000 000	2 016 570	0,32%
TN0006610513	ATTIJ LEAS.SUB 18-1-TV TMM+2,3	20 000	400 000	423 846	0,07%
TN0006610430	ATTIJARI LEASING 2016-C 7,85%	20 000	400 000	401 990	0,06%
	BATAM 2001	8 000	800 000	0	0,00%
	BATAM 2002	5 000	465 000	0	0,00%
	BATAM 98 NON REMB	50 500	505 000	0	0,00%
TN0001900844	BH 2009	75 000	1 147 500	1 159 630	0,18%
TN0PID0RGAE6	BH SUB 2021-2 CA C TF	30 000	3 000 000	3 098 130	0,49%
TN0001901032	BH SUBORDONNE 2018-1 CA-TV	24 000	480 000	513 049	0,08%
TN0001901073	BH SUBORDONNE 2019-1 CAT. A-TF	10 000	200 000	200 262	0,03%
TN0001901081	BH SUBORDONNE 2019-1 CAT. A-TV	15 000	300 000	300 361	0,05%
TNDJUT047VF9	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CF TV	400 000	40 072 000	43 130 841	6,78%
TN0003100764	BNA SUB 2018 1 CAT A TV TMM+2	25 000	500 000	523 282	0,09%
TN0003100674	BNA SUBORDONNE 2009	20 000	265 800	277 131	0,04%
TN0001300607	BTE 2010 B	25 900	1 036 000	1 062 036	0,17%
TN0001300623	BTE 2011 B	30 000	1 350 000	1 359 432	0,22%
TN0004620134	BTK 2009 CAT.C	15 000	199 350	200 520	0,03%
TN0004620142	BTK 2009 CAT.D	8 500	297 500	298 797	0,05%
TN0007340078	SERVICOM 2016 (*)	3 000	210 000	0	0,00%
TN0002600997	STB 2008/1	11 250	140 625	149 113	0,02%
TN0002601029	STB 2008/2	27 000	337 500	339 521	0,05%
TN0002601045	STB 2010/1	50 000	664 500	665 195	0,10%
TN0002101939	TL 2016-1 CAT.B TF 7,75%	35 493	708 860	753 378	0,12%
TN0002101962	TL 2017-1 - CAT.B - TF 7,80%	30 000	1 200 000	1 261 135	0,20%
TN0002101996	TL 2018-1 CAT.A TF 7,95%	10 000	200 000	211 465	0,03%
TN0002102002	TL 2018-1 CAT.A TV TMM2,3%	20 000	400 000	427 053	0,07%

TN0002102069	TL SUB 2018 - CAT. A TF 10.60	20 000	400 000	406 877	0,06%
TN0002101939	TL SUBORDONNE 2016 CAT.B TF	3 600	71 656	72 069	0,01%
TN0002102101	TLF 2019-1 CA TF	23 783	951 320	1 017 162	0,16%
TN0002102135	TLF 2020-1 CA TF	26 820	1 609 200	1 735 213	0,27%
TN0002102150	TLF 2021-1 TF	31 800	2 544 000	2 733 842	0,43%
TNYJL6N2AEP6	TLF 2022-1 CA TF	50 000	5 000 000	5 376 636	0,85%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2 CA TF	30 000	3 000 000	3 106 521	0,49%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2 CA TV	10 000	1 000 000	1 034 900	0,16%
TN0002102143	TLF SUBORDONNE 2020 -TF-	3 900	234 000	237 259	0,04%
TNZSBU7F6WY7	TLF SUBORDONNE 2021 -TF-	30 000	2 400 000	2 479 904	0,39%
TN0003900230	UIB 2009/1 TR B	30 000	398 700	411 135	0,06%
TN0003900248	UIB 2009/1 TR C	50 000	1 750 000	1 807 905	0,28%
TN0003900263	UIB 2011/1 TR B	30 000	1 350 000	1 390 638	0,22%
TN0007200181	WIFAK BANK 2019-1 CB TF	5 000	200 000	212 658	0,03%
	WIFAK BANK 2022-2 CA TF	11 000	1 100 000	1 116 262	0,18%
	Obligations de L'ETAT		268 886 783	279 191 728	43,89%
TN0008000515	EMPRUNT NATIONAL 2014-C-6,35%	145	3 462	3 743	0,00%
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	445 000	44 500 000	46 851 746	7,36%
TNHG2VXQ3BG0	EMPRUNT NATIONAL T1 2022 CB TF	350 000	35 000 000	35 075 101	5,51%
TN0008000895	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	390 000	39 000 000	40 639 838	6,39%
TNQVHB5WZ2K2	EMPRUNT NATIONAL T2 2022 CB TF	200 000	20 000 000	21 188 603	3,33%
TN0OU20VQYS5	EMPRUNT NATIONAL T2 2022 CB TV	300 000	30 000 000	31 769 385	4,99%
TNZBXQU5RZ91	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CA TF	24 722	236 322	245 548	0,04%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TF	230 000	23 000 000	23 598 882	3,71%
TN5QHxz8T348	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TV	70 000	7 000 000	7 199 441	1,13%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TF	231 470	23 147 000	24 081 479	3,79%
TN0JN6PVVH38	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TV	200 000	20 000 000	20 801 307	3,27%
TNWRCVSYL730	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TF	160 000	16 000 000	16 441 723	2,58%
TN7PM93UZP50	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TV	110 000	11 000 000	11 294 932	1,78%
	Bons du trésor assimilables		75 464 006	80 958 100	12,73%
TN0008000366	BTA 10 AVRIL 2024 6,00%	630	560 070	642 460	0,10%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6,30%	20 080	18 642 056	19 563 366	3,08%
TN0008000598	BTA 12 JANVIER 2024 6,00%	15 360	14 446 301	15 397 255	2,42%
TN0008000630	BTA 12/10/2023 6,00%	13 690	12 516 026	13 864 091	2,18%
TN0008000572	BTA 13 AVRIL 2023 6,00%	14 430	14 052 706	15 091 914	2,37%
TN0008000580	BTA 14 OCTOBRE 2026 6,30%	2 500	2 300 000	2 483 959	0,39%
TN0008000648	BTA 15 JUIN 2023 6,00%	7 818	7 310 786	8 097 905	1,27%
TN0008000655	BTA 29 MARS 2027 6,60%	5 999	5 636 061	5 817 149	0,91%
	Bons de trésor assimilables mis en pensions livrées		0	0	0
	Titres d'OPCVM		4 783 652	4 944 494	0,78%
TN0007150014	SICAV ENTREPRISE	12 000	1 282 448	1 316 736	0,21%
TN0001900752	SICAV BH OBLIGATAIRE	28 739	2 996 845	3 056 996	0,48%
TNBICI0E13Y6	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIR	5 300	504 359	570 762	0,09%
	TOTAL		439 384 443	458 412 730	72,06%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				71,75%

* Voir note 6

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2023 à 180 489 003 dinars et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Valeur Nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2023	% de l'actif net
	Dépôts à vue		41 670 248	41 722 935	6,56%
	AMEN BANK SIEGE		13 818 628	13 844 527	2,18%
	AMEN BANK		27 851 620	27 878 408	4,38%
	Dépôts à terme		25 339 000	25 552 890	4,02%
	BIAT au 23/03/2023 à 9.02% pour 95 jours		9 500 000	9 516 903	1,50%
	AB au 22/05/2019 à 10.00% pour 1 827 jours		800 000	854 707	0,13%
	BIAT au 30/03/2023 à 9.02 % pour 96 jours		2 550 000	2 551 008	0,40%
	BIAT au 03/03/2023 à 9.02% pour 94 jours		316 000	317 812	0,05%
	BIAT au 22/03/2023 à 9.02% pour 92 jours		4 000 000	4 007 908	0,63%
	BIAT au 13/03/2023 à 9.02% pour 92 jours		181 000	181 680	0,03%
	AB au 21/05/2019 à 10.00% pour 1 827 jours		900 000	961 742	0,15%
	BIAT 27/03/2023 à 9.02% pour 99 jours		5 515 000	5 520 452	0,87%
	BIAT au 30/12/2022 à 8.27% pour 94 jours		504 000	512 405	0,08%
	AB au 23/05/2019 à 10.00% pour 1 827 jours		800 000	854 356	0,13%
	BIAT au 15/03/2023 à 9.02% pour 92 jours		273000	273 918	0,04%
	Certificats de dépôt		52 500 000	52 430 541	8,24%
TN5AO6CE0HN8	BTE au 13/04/2023 à 10,04% pour 30 jours		2 500 000	2 493 362	0,39%
TNJ1HFSKN6O8	BTE au 11/04/2023 à 10,04% pour 20 jours		4 000 000	3 991 125	0,63%
TNQHQBFL2O22	AMEN BANK au 01/04/2023 à 9,02% pour 10 jours		2 500 000	2 500 000	0,39%
TNLKANBUZK73	AMEN BANK au 03/04/2023 à 9,02% pour 10 jours		10 000 000	9 996 001	1,57%
TNHSHERHFF34	AMEN BANK au 04/04/2023 à 9,02% pour 10 jours		4 000 000	3 997 601	0,63%
	BIAT au 04/04/2023 à 9,02% pour 10 jours		8 500 000	8 494 901	1,34%
TN0335T57H97	AMEN BANK au 06/04/2023 à 9,02% pour 10 jours		7 500 000	7 492 502	1,18%
TNP7Z5YQHXC3	BTE au 18/04/2023 à 10,04% pour 20 jours		1 500 000	1 494 342	0,23%
TNL1YO2W2RH5	AMEN BANK au 08/04/2023 à 9,02% pour 10 jours		10 000 000	9 986 004	1,57%
TNZ5AO0HOY91	AMEN BANK au 09/05/2023 à 9,15% pour 40 jours		2 000 000	1 984 702	0,31%
	Bons de trésor à court terme		0	0	0,00%
Créances sur opérations de pensions livrées		Nombre de BTA	60 502 252	60 782 637	9,55%
Prise en pension BTA du 07/03/2023 au 10/04/2023, BIAT, taux 9,02%		1 903	2 000 848	2 013 381	0,32%
Prise en pension BTA du 30/03/2023 au 14/04/2023, BIAT, taux 9,02%		9 873	10 000 010	10 005 021	1,57%
Prise en pension BTA du 08/03/2023 au 12/04/2023, BIAT, taux 9,020%		951	1 000 150	1 006 164	0,16%

Prise en pension du 01/03/2023 au 03/04/2023, BIAT, taux 9,02%	25 714	27 000 510	27 210 229	4,28%
Prise en pension BTA du 31/03/2023 au 12/04/2023, BIAT, taux 9,02%	897	8 000 105	8 002 109	1,26%
Prise en pension BTA du 14/03/2023 au 03/04/2023, BIAT, taux 9,02%	433	7 500 610	7 534 438	1,18%
Prise en pension BTA du 23/03/2023 au 10/04/2023, BIAT, taux 9,02%	4 946	5 000 020	5 011 295	0,79%
TOTAL		180 011 500	180 489 003	28,37%
Pourcentage par rapport au total des actifs				28,25%

Note 6 : Créances d'exploitation

Cette rubrique affiche un solde nul au 31/03/2023 contre 452 910 dinars au 31/03/2022 et se détaille comme suit :

	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022
Ventes titres à encaisser	0	0	0
Obligations "SERVICOM", échéances impayées en principal et intérêts pour l'exercice 2019 (*)	0	78 696	78 696
Provision pour dépréciation des obligations "SERVICOM"	0	-78 696	-78 696
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	0	452 910	0
Total	0	452 910	0

(*) : L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1^{er} octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT.

L'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés « SERVITRADE SA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA » et ce, à concurrence respectivement de 20.000 actions et 10.000 actions pour TUNISIE SICAV.

Néanmoins, à la date prévue du remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé et aucun nantissement n'a été obtenu.

TUNISIE SICAV a procédé au reclassement des échéances impayées, en principal et intérêts échus en 2019, au niveau de la rubrique « Créances d'exploitation » qu'elle a provisionnées en totalité.

En outre, le principal des obligations « SERVICOM 2016 » a été provisionné en totalité.

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/03/2023 à 1 633 414 dinars contre 1 720 954 dinars au 31/03/2022 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs Asset Management au titre de la commission de gestion pour la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2023 et se détaille ainsi :

	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022
Montant HT	1 614 843	1 701 388	1 725 800
TVA	306 820	323 264	327 902
Total TTC	1 921 663	2 024 651	2 053 701
Retenue à la source	303 698	303 698	308 055
Net à payer	1 617 965	1 720 954	1 745 646

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2023 à 1 103 537 dinars contre 377 968 dinars au 31/03/2022, et se détaille ainsi :

	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022
Redevance CMF	54 564	58 913	57 638
Retenues à la source sur commissions	278 980	303 698	308 055
TCL à payer	18 615	8 360	9 401
Achats titres à payer	6 839	6 839	6 839
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	744 379	0	1 967 403
Autres	161	159	309
Total	1 103 537	377 968	2 349 645

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2023 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2022

Montant	631 242 918
Nombre de titres	6 037 742
Nombre d'actionnaires	10 465

Souscriptions réalisées

Montant	99 590 196
Nombre de titres émis	952 565
Nombre d'actionnaires nouveaux	416

Rachats effectués

Montant	- 133 794 402
Nombre de titres rachetés	1 279 723
Nombre d'actionnaires sortants	-547

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	316 216
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	10 247
Régularisation des sommes non distribuables	-11 284
Résultats antérieurs incorporés au capital	31 793 868
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	-1 722 766

Capital au 31/03/2023

Montant	627 424 995
Nombre de titres	5 710 584
Nombre d'actionnaires	10 334

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élève à 7 622 275 dinars pour la période allant du 01/01 au 31/03/2023, contre 5 786 941 dinars pour même période de l'exercice 2022, et se détaillent comme suit :

	Du 01/01/2023 au 31/03/2023	Du 01/01/2022 au 31/03/2022	Année 2022
Revenus des obligations et valeurs assimilées			
<i>Revenus des obligations</i>			
- Intérêts	6 352 573	5 008 737	4 275 778
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>			
- Intérêts (BTA, Emprunt National)	1 269 702	778 204	20 646 140
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs			
<i>Revenus des titres OPCVM</i>			
- Dividendes	0	0	217 254
Total	7 622 275	5 786 941	25 139 172

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2023 au 31/03/ 2023 à 3 569 458 dinars, contre 4 066 871 dinars pour même période de l'exercice 2022 et représente le montant des intérêts courus au titre du premier trimestre 2023 sur les dépôts, les certificats de dépôt, les bons de trésor à court terme et les prises en pension qui se détaille ainsi :

	Du 01/01/2023 au 31/03/2023	Du 01/01/2022 au 31/03/2022	Année 2022
Intérêts des certificats de dépôt	813 198	1 398 380	6 175 231
Intérêts des dépôts à vue	52 714	51 206	296 103
Intérêts des BTCT	0	60 112	94 208
Intérêts des dépôts à terme	871 050	1 341 789	5 289 833
Intérêts des billets de trésorerie	0	0	0
Revenus des prises en pension	1 832 496	1 215 384	6 538 821
Total	3 569 458	4 066 871	18 394 195

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2023 à 1 921 663 dinars, contre 2 024 651 dinars pour la même période de l'exercice 2022 et représente la commission de gestion facturée par « TUNISIE VALEURS ASSET MANagements » et la commission de distribution facturée par « TUNISIE VALEURS » et « AMEN BANK » au titre du premier trimestre 2023.

	Du 01/01/2023 au 31/03/2023	Du 01/01/2022 au 31/03/2022	Année 2022
Rémunération du Gestionnaire	480 416	506 163	8 311 420
Rémunération du Distributeur	1 441 247	1 518 489	0
Total	1 921 663	2 024 651	8 311 420

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01/01 au 31/03/2023 à 212 778 dinars, contre 205 393 dinars pour la même période de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

	Du 01/01/2023 au 31/03/2023	Du 01/01/2022 au 31/03/2022	Année 2022
Redevance CMF	161 474	170 129	698 396
TCL	27 087	25 317	115 416
Autres	24 217	9 947	86 251
Total	212 778	205 393	900 063

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs**Rémunération du gestionnaire**

La gestion financière de « TUNISIE SICAV » est confiée à la société « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT ». Celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.25% hors taxe l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien

Rémunération du dépositaire :

"AMEN BANK", assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération est supportée par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

« TUNISIE VALEURS » et « AMEN BANK » assurent la distribution des titres de « TUNISIE SICAV ». La commission de distribution revenant à « AMEN BANK » est supportée par le gestionnaire.

En contrepartie de ses prestations, « TUNISIE VALEURS » perçoit une rémunération de 0.75% hors taxe l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.